

Démarches & Pièces nécessaires à l'établissement d'un passeport ou d'une CNI

Les passeports et CNI sont réalisés **uniquement sur rendez-vous** (vitemonpasseport.fr ou RDV360 ou 05 63 94 65 14)

| DOCUMENTS | PASSEPORTS | Carte d'identité (CNI) |
|---|---|---|
| Pré-demande (si vous souhaitez faire un passeport <u>et</u> une CNI, effectuez une seule double pré-demande) | Pré-demande informatique sur : https://passeport.ants.gouv.fr/Vos-demarches/Realiser-une-pre-demande-de-passeport > possibilité d'identification sur le site avec France Connect à partir des identifiants impôts, ou Ameli (CPAM) | Pré-demande informatique sur : https://passeport.ants.gouv.fr/Vos-demarches/Realiser-une-pre-demande-de-carte-nationale-d-identite-CNI > possibilité d'identification sur le site avec France Connect à partir des identifiants impôts, ou Ameli (CPAM) |
| Ou Cerfa (vert pour majeurs et orange pour mineurs) (si vous souhaitez faire un passeport <u>et</u> une CNI, remplissez un seul document) | Disponible dans toutes les Mairies Remplir en noir et en majuscules | |
| 1 Photographie aux normes* , récente (ne doit pas apparaître sur un document d'identité de plus de 6 mois) | Ne pas la découper (*tête nue dégagée et droite, pas de lunettes, bouche fermée, sans sourire) | |
| Timbre fiscal https://timbres.impots.gouv.fr/ ou bureaux de tabac | 86 € majeur 42 € + de 15 ans 17 € jusqu'à 14 ans | 25 € <u>en cas de perte/vol</u> de la CNI |
| Ancien titre cas échéant | ou cas échéant déclaration de perte (à faire sur place en Mairie) ou PV Gendarmerie si vol | |
| Acte de naissance récent (auprès de la mairie de naissance) | Inutile si : CNI ou passeport valide ou invalide depuis - de 5 ans ou si la ville de naissance a dématérialisé la délivrance des actes de l'état civil (COMEDDEC) | |
| Empreintes | Directement depuis le dispositif de recueil à partir de 12 ans (présence obligatoire de l'enfant au dépôt de la demande quel que soit son âge) | |
| Justificatif de domicile | Original de l'avis d'imposition de l'année ou de la dernière facture électricité, eau ou téléphone (fixe ou portable) Si Hébergé : facture de l'hébergeant + attestation d'hébergement de la main de l'hébergeant + copie de sa pièce d'identité | |
| En cas de modification d'état civil | Suivant le cas : Acte de mariage, acte de décès de l'époux, jugement de divorce | |
| Si CERFA : Autorisation parentale pour les mineurs | Remplie et signée en Mairie par le parent présent + pièce d'identité | |
| Mineurs (présence obligatoire au dépôt de la demande quel que soit son âge) | Pièce d'identité du parent présent + En cas de séparation des parents : - Jugement ou accord amiable attestant de la garde ou garde alternée cas échéant - Photocopie pièce d'identité du 2 ^{ème} parent - Justificatifs de domicile des 2 parents en cas de garde alternée | |
| Retrait de la pièce | Par la personne elle-même pour les + 12 ans (prise d'empreintes) | |
| En cas de perte | Original de l'avis d'imposition de l'année, livret de famille + doc. avec photo (permis conduire, carte vitale, carte transport...) | |